

LES ROGATIONS : TROIS JOURS EN MAI DEVANT LES CROIX

LES ROGATIONS viennent d'un verbe latin signifiant prier. C'est une procession campagnarde qui a lieu pendant les trois jours précédant le jeudi de l'Ascension. Il s'agit d'invoquer Dieu et les saints pour qu'ils offrent une terre féconde et de bonnes récoltes, préoccupation vitale dans une société agraire. Aussi ces cérémonies très anciennes ont-elles précédé le christianisme un peu partout en Europe. Elles ont été officiellement instituées comme rite catholique par saint Mamert au V^e siècle.

À Acigné comme dans tout l'Ouest, les rogations étaient très suivies. Puis, après des décennies de déclin, elles ont disparu au milieu des années 1960, emportées par les préconisations du concile Vatican II qui rénova les pratiques religieuses. Mais le souvenir de cette liturgie champêtre est resté vif chez les anciens. Ils étaient enfants et racontent avec joie le scénario immuable de ces jours de mai où il fallait se lever tôt. *"Pour nous, ce n'était pas une corvée, plutôt une sortie agréable"*, se rappelle l'un d'eux.

Tout commençait à l'église par une courte messe dès l'aube. Puis la procession se formait emmenée par le recteur. Les enfants de chœur suivaient en chantant en latin, puis les élèves des écoles privées et quelques habitants. Au total un cortège d'une cinquantaine de personnes.

On se rendait à une croix où des gens de la contrée qui n'avaient pas suivi le cortège attendaient. Chaque jour une nouvelle croix, et ça changeait d'une année sur l'autre. On n'allait pas très loin comme jadis. Au XX^e siècle, pas le temps de faire des kilomètres, il fallait que les enfants soient revenus à l'école à 8h30. Donc, on se limitait aux croix proches du bourg.

On invoquait la protection des saints pour les cultures

Les vieux bulletins paroissiaux précisent le programme. En 1947, les processions ont lieu les 12, 13 et 14 mai : *"Départ de l'église à 5 h et 30 pour aller, le lundi, à la chapelle des Onglées. Le mardi, à la Croix du Chesnais. Le mercredi, à la Croix de la Havardière."* Au Chesnais, cette année-là, on venait d'ériger une croix neuve, ce fut l'occasion de la bénir.

Parmi les autres croix honorées : celle du Pont d'Ohin, en mai 1931 ou encore en mai 1963, dernière date probable des rogations à Acigné. Parmi les autres croix, au fil des ans, on cite le grand calvaire ainsi qu'une croix située à l'angle des rues des Verdaudais et des Courtils qui, depuis, a été déménagée dans le

Le but de la procession : une croix, souvent très simple et en bois, plantée sur un socle maçonné. Il en reste quelques-unes de ce type à Acigné.



Croquis de Jean Jacques Blain, rendu IA.

cimetière, ou encore la croix de granit du 12, rue Saint-Georges. *"Je me souviens, dit une voisine, qu'elle était fleurie et qu'il y avait des cierges disposés autour. On chantait, on priait, c'était pour les récoltes, pour le beau temps..."* Rituel immuable : des chants en latin et surtout la récitation de la litanie des saints. À Acigné, ces prières demandant leur intercession étaient adressées à saint Jacques, sainte Thérèse, sainte Marie et saint Pierre. Le prêtre les invoquait et l'assistance répondait *"Priez pour nous"*.

Les trois jours de rogations étaient précédés d'un quatrième jour de procession, celui de la Saint-Marc, fixé au 25 avril, toujours pour demander de bonnes récoltes. Cette cérémonie se déroulait tous les ans à la croix de la Timonnière.

La page est tournée mais le souvenir demeure. L'écrivain Jean-Paul Kauffmann qui passa son enfance à Corps-Nuds jette un regard enchanté sur les rogations de ses années cinquante : *"Dans le jour naissant, la campagne débordait d'odeurs, de visions et de chants d'oiseau"*, à ce moment *"où le renouveau de la nature était à son comble"*. Pour lui, ces sensations restent l'image même du bonheur de l'enfance.